

<https://www.eglisealareunion.org/?Huit-Filles-de-Marie-ont-prononce-leur-premiers-voeux>

Huit Filles de Marie ont prononcé leur premiers vœux

- Archives - Vie consacrée -



Date de mise en ligne : lundi 17 décembre 2012

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Huit Filles de Marie ont prononcé leur premiers vœux

Le ciel est gris, voire menaçant en ce dimanche 16 décembre, ce qui n'empêche pas une foule bigarrée de se diriger vers la maison mère des Filles de Marie, dans le quartier de la Providence, à Saint-Denis. Certains ont mis leurs habits du dimanche, sorti cravates et vestons, d'autres leurs plus belles robes. Tous veulent faire honneur aux huit Filles de Marie qui vont en cet après-midi prononcer leurs premiers vœux.

Il est 15 heures lorsque commence la célébration présidée par l'évêque.

Une messe au cours de laquelle les soeurs font vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, avant de recevoir leur voile, leur croix, et la Constitution des Filles de Marie.

Dans son homélie, l'évêque est revenu sur l'histoire des Filles de Marie, mais a surtout donné une feuille de route aux nouvelles religieuses.

Â« Vous devez vous aider à vous développer en humanité, vous laver les pieds les unes les autres, voir les autres soeurs avec les yeux du Christ Â»

Dans l'assemblée, des amis, de la famille, mais aussi de nombreuses Filles de Marie venues accueillir leurs nouvelles soeurs.

Un accueil qui sera de courte durée, car à la fin de la célébration, les nouvelles Filles de Marie ont reçu leur affectation : quatre resteront dans le diocèse de La Réunion, une se rendra à Madagascar, une à Maurice, une aux Seychelles et la dernière à l'île Maurice.